



Enquête publique Commune d'Icogne

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : **M. Villos Philippe**, 1977 Icogne

Auteur des Plans : M. Villos Philippe

Nature du projet : Construction d'une pergola

Situation : Icogne, Parcelle n°561, Plan n°6, au lieu-dit «Les Loquès »

Zone : A bâtir – Zone de chalets

Coordonnées : 2'600'108 / 1'127'320

Propriété de : Villos Philippe et Jocelyne

N° du dossier pour consultation eConstruction : ada0d20c

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30. Les oppositions et réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Nous vous rappelons que seul la publication sur la plateforme eBO fait foi, la présente étant seulement informative.

Icogne, le 2 août 2024

L'Administration communale

